

Communauté  
d'Agglomération  
du Grand Besançon

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

### EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000026

-----  
Séance du lundi 26 juin 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET  
Conseillers communautaires en exercice : 138

**Étaient présents :** Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.2.3) Avanne Aveney : Christian GAGNEPAIN (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.6), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.2.1), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 4.7), Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 1.2.4), Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.2.5), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU (à partir du rapport 1.1.6), Corinne TISSIER Beure : Philippe CHANEY Boussières : Michel POULET Busy : Philippe SIMONIN Chalezeule : Raymond REYLE Champagny : Claude VOIDEY Champoux : Norbert DUPREY (représenté par Mme Bernadette PERRIN) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) Chemaudin : Jean-Yves RENO Deluz : Yves TARDIEU Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : Jean JOURDAIN La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Philippe CHANAU Mamirole : Jacques-Henry BAUER (jusqu'au rapport 1.1.6) Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Denis JOLY (jusqu'au rapport 2.1) Montfaucon : Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.2) Novillars : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE Pugey : Marie-Noëlle CAMBIER Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE Routelle : Claude SIMONIN (représenté par M. Pierre DAGON LARTOT) Saône : Bernard GUYON Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU (représentée par Mme Christine MESNIER) Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jacques SIFFERLIN Torpes : Denis JACQUIN (représenté par M. Gérard PIERLOT) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.6)

**Étaient absents :** Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT Auxon-Dessous : Michel BITTARD Besançon : Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jocelyne GIROL, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN Beure : Pierre JACQUET Boussières : Bertrand ASTRIC Braillans : Alain BLESSEMAILLE Chaleze : Josseline SEITZ Chatillon le Duc : Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Gabriel JANNIN Grandfontaine : Richard SALA Larnod : Martine BERGIER Le Gratteris : Nicole JANNIN Mamirole : Dominique MAILLOT Miserey Salines : Marcel FELT Morre : Jean-Michel CAYUELA Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Jacques TERVEL, Annick CHARPY Pirey : Claude BARTHOD-MALAT Saône : Christelle PETITJEAN Thise : Claude BULLY Thoraise : Jean-Paul MICHAUD Vaire le Petit : Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins : Charles BATISTE

**Secrétaire de séance :** Emmanuel DUMONT

**Procurations de vote :**

Mandants : J. Thiebaut, M. Bittard, C. Ballot, T. Beneteau de Laprairie, A. Chauvet, R. Chavin-Simonot, J-C Chevallier, Y-M Dahoui, J-J Demonet, F. Fellmann, D. Gendraud (à partir du rapport 5.1), P. Guinchard, S. Jeannin, S. Maire, F. Monneur (jusqu'au rapport 1.2.4), D. Tetu (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Jacquet, B. Astric, J. Seitz, J-P Dillschneider, J-H Bauer (à partir du rapport 1.1.7), D. Joly (à partir du rapport 2.2), J-M Cayuela, C. Barthod-Malat

Mandataires : J. Canal, S. Rutkowsky, B. Cypriani, P. Bon Temps, E. Alauzet, M-O Crabbe-Diawara, J-L Fousseret, E. Dumont, J-C Roy, B. Falcinella, C. Tissier (à partir du rapport 5.1), D. Poissenot, A. Ghezali, F. Presse, D. Baud (jusqu'au rapport 1.2.4), L. Lamy (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Chaney, M. Poulet, G. Baulieu, A. Avis, J-P Martin (à partir du rapport 1.1.7), A. Baverel (à partir du rapport 2.2), G. Vallet, R. Stepourjine

**Objet :** Demande de subvention pour la réalisation de logements locatifs publics et de garanties d'emprunts

# Demande de subvention pour la réalisation de logements locatifs publics et de garanties d'emprunts

Rapporteur : Robert STEPOURJINE, Vice-Président

BP 2006 Imputation 204.70	Solde avant opération : 130 893,73 € Montant de l'opération : 12 958,15 € Solde après cette opération : 117 935,58 €
------------------------------	--

➤ Financement d'une opération de logements locatifs publics « offre nouvelle » :

- Commune de Vaire-Arcier : opération de création de 5 logements locatifs publics de type PALULOS dans le bâtiment de l'ancien presbytère.  
**Subvention CAGB = 12 958,15 €.**

**M. RACINE ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de cette subvention s'élevant à 12 958,15 €.**

Pour extrait conforme,

*Movent*  
Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

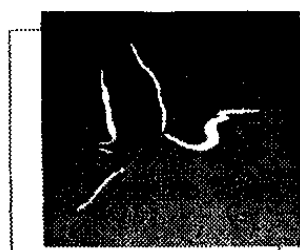
Pour : 93

Contre : 0

Abstention : 0



PREFECTURE DU DOUBS  
DCLE 1 REÇU LE  
7 JUL. 2006



Communauté  
d'Agglomération  
du Grand Besançon

## Opération de création de cinq logements locatifs publics, Ancien Presbytère de Vaire-Arcier

### Demandeur

Commune de VAIRE-ARCIER

### Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour la création de 5 logements locatifs publics de type PALULOS à l'intérieur du bâtiment de l'ancien presbytère. (Surface habitable : 209,37 m<sup>2</sup>)

Typologie des logements : 4 T1 Bis et 1 T3.

### Règlement de référence de la CAGB

Délibération du 17/12/99 : « approbation des actions Programme Local de l'Habitat » modifiée par délibération du 26/10/2001 : « suspension de la condition d'équivalence en autofinancement »

### Condition d'attribution

#### Soutien financier aux opérations PALULOS :

Montant subventionnable : 5 183,26 € / logement

Taux maximal de subvention : 50 %

Montant maximal de subvention : 2 591,63 € / logement

### Plan de financement

Plan de Financement	Montant	% opération
Subvention Etat PALULOS	3 250,00 €	0,87%
<b>Subvention CAGB PALULOS</b>	<b>12 958,15 €</b>	<b>3,47%</b>
Subvention Conseil Général	48 600,00 €	13,01%
Préfecture - DGE	87 500,00 €	23,43%
Prêt CDC Bonifié 15 ans - 3,25%	145 000,00 €	38,83%
Fonds libres	76 160,76 €	20,39%
<b>Total TTC</b>	<b>373 468,91 €</b>	<b>100,00%</b>

### Observations

- **Coût / m<sup>2</sup> de surface habitable : 1 783,77 €**

- Foncier : néant
- Travaux : 1602 € / m<sup>2</sup>
- Honoraires : 181,77 € / m<sup>2</sup>

- Cette opération s'inscrit dans la valorisation du patrimoine communal. Les logements locatifs seront conventionnés avec des loyers compris entre 152 (T1 bis) et 363 euros (T3) hors charges.

- Ces logements seront réservés en priorité à des personnes âgées et à des familles. Un logement accessible pour personne à mobilité réduite ou handicapée est par ailleurs prévu au rez-de-chaussée.